Impacts des investissements municipaux sur la dynamique de développement de la commune du Plateau (Abidjan, Côte d'Ivoire) de 2019 à 2023

Kouamé Alain-Serge KOUADIO
Kouamealainserge2@gmail.com
Institut de Géographie Tropicale, UFHB
Abou DIABAGATE
aboudiaba76@yahoo.fr
Sanaliou KAMAGATE
ksanaliou@yahoo.com
ERESP, Institut de Géographie Tropicale, UFHB

Résumé

Avec la mise en place de sa vision *Eco²citoyenne* pour accroître son essor depuis mars 2019, la municipalité du Plateau a mis l'accent sur trois composantes essentielles (économique, environnementale et citoyenne). Le déploiement de cette vision a suscité de nombreux investissements dans les trois composantes suscitées. C'est dans l'optique de montrer les effets de ces investissements sur la dynamique de développement de la commune du Plateau entre 2019 et 2023 qu'intervient cette étude. Pour atteindre cet objectif, une méthodologie axée sur la recherche documentaire, l'observation directe sur le terrain, les entretiens et l'enquête par questionnaire a été privilégiée. Les résultats obtenus des différentes investigations montrent que les investissements municipaux réalisés entre mars 2019 et août 2023 ont eu des effets. Ces effets concernent les changements spatiaux, socioéconomiques et environnementaux. Les changements spatiaux concernent l'accroissement des baies de stationnement de véhicules et le pavage des espaces. Les changements socioéconomiques sont relatifs à la rapidité des services municipaux, à la création de nombreux emplois, à l'amélioration des conditions d'apprentissage dans les écoles maternelles et primaires de même que le financement de projets via un fonds international et la signature de conventions de partenariats. Quant aux changements environnementaux, ils marquent le début d'une transition écologique et l'amélioration du cadre de vie communal.

Mots clés : Plateau, commune, développement, impact investissement, municipaux

Impacts of municipal investments on the dynamic of development of the commune of plateau (abidjan, cote d'ivoire) from 2019 to 2023

Abstract

With the implementation of its Eco²citizen vision to increase its growth since March 2019, the municipality of Plateau focused on three essential components (economic, environmental and civic). The deployment of this vision led to numerous investments in the three aforementioned components. The aim of this study is to show the effects of these investments in the dynamics of development of the commune of Plateau between 2019 and 2023. To achieve this objective, a methodology based on literature research, direct observation, interviews and a questionnaire survey was used. The results obtained from the various investigations show that the municipal investments made between March 2019 and August 2023 impacted. These effects concern spatial, socio-economic and environmental changes. Spatial changes relate to the increase in vehicle parking bays and the paving of spaces. The socio-economic changes relate to the speed of municipal services, the creation of numerous jobs, the improvement of learning conditions in the nursery and elementary schools, as well as the financing of projects via an international fund and the signing of partnership agreements. As for environmental changes, they mark the beginning of an ecological transition and the improvement of the communal living environment.
Keywords: Plateau, commune, development, impact, investment

 ISSN 1817-5589

Introduction

La politique de communalisation, mise en œuvre de manière effective par l'État ivoirien au début des années 1980, confère aux communes un rôle stratégique dans le processus de développement socioéconomique du pays (Adomon, 2015 ; Soumahoro, 2015 ; Gogbé, 2010 ; États Généraux de la Décentralisation et du Développement Local, 2007 ; Atta, 2001…). À cet égard, certaines prérogatives ont été transférées aux communes, leur permettant de réaliser des investissements dans divers domaines conformément à la nomenclature budgétaire et comptable des mairies en Côte d'Ivoire. Cette nomenclature est encadrée par des lois et des décrets. Parmi ceux-ci, on compte la Loi N° 81-1129 du 30 décembre 1981 relative au régime financier des communes et de la ville d'Abidjan ; la Loi N° 81-1130 du 30 décembre 1981 concernant le régime fiscal des communes et de la ville d'Abidjan ; le Décret N° 81-237 du 15 avril 1981 définissant les modalités transitoires de préparation et d'exécution du budget des communes pour l'exercice 1981 ; ainsi que le Décret N° 81-240 du 15 avril 1981 fixant les modalités transitoires de préparation et d'exécution du budget de la ville d'Abidjan et des communes qui la composent.
Ainsi, entre 2019 et 2023, le Conseil Municipal de la commune du Plateau a investi dix-sept milliards cent deux millions six cent quatre-vingt-onze mille (17 102 691 000) FCFA dans diverses opérations de développement. Ces opérations ont touché trois secteurs principaux (le développement citoyen, le développement écologique et le développement économique) et onze sous-secteurs (le social, la modernisation de l'administration, l'embellissement, la sécurité, l'éducation, la santé, la création d'espaces de loisirs et de sports, la formation et l'emploi, la mobilité douce et la gestion de l'environnement) (Mairie du Plateau, 2019 et 2020). Tous ces investissements municipaux visent à améliorer les conditions de vie des populations locales ainsi que les conditions de travail des visiteurs et des travailleurs quotidiens. À titre d'exemple, la commune du Plateau accueille 1 500 000 personnes par jour (Mouvement des entreprises de France International, 2021). Ainsi, la présente étude pose le problème de la méconnaissance des impacts des investissements municipaux sur la dynamique de développement de la commune du Plateau entre 2019 et 2023. L'objectif principal de cette réflexion est de montrer les effets de ces investissements sur la dynamique de développement de la commune du Plateau durant cette période. Pour ce faire, plusieurs questions ont été soulevées : quels sont les différents investissements municipaux réalisés au Plateau ? Quels sont les changements socioéconomiques, environnementaux et spatiaux découlant de ces investissements ? Deux objectifs spécifiques ont été établis : inventorier les différents investissements municipaux effectués au Plateau et identifier les transformations socioéconomiques, environnementales et spatiales engendrées par ces investissements.

1- Données méthodologiques de l'étude

La rubrique consacrée aux données méthodologiques de l'étude va se développer autour de quatre principaux axes : présentation de la zone d'étude, le matériel utilisé, les données collectées et les techniques méthodologiques développées.

1-1-PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

Le Plateau, premier hub politico-administratif et financier de la Côte d'Ivoire, a été érigé en commune de plein exercice le 10 octobre 1980, conformément à la loi n° 78-07 du 9 janvier 1978 portant institution des communes de plein exercice en Côte d'Ivoire. C'est l'une des communes du District autonome d'Abidjan. Elle est entourée au nord par les communes d'Attécoubé et d'Adjamé, au sud par la lagune Ébrié et la commune de Treichville, à l'ouest par la commune de Yopougon et à l'est par la commune de Cocody ***(cf. figure 1).***
La naissance de la commune du Plateau résulte de la volonté politique de la France coloniale. Son objectif premier était de créer une capitale forte et monopolistique, servant de pivot dans

les échanges économiques avec la métropole. Aujourd'hui, concentrant bureaux, sièges sociaux, administration publique et commerces, le Plateau est le principal centre d'affaires et l'épicentre politico-administratif et financier de la Côte d'Ivoire. Par exemple, en 2021, le Plateau a généré une richesse estimée à 1724 milliards de FCFA, surpassant Cocody (926 milliards de FCFA), Port-Bouët (703 milliards de FCFA), Treichville (490 milliards de FCFA) et Marcory (438 milliards de FCFA) (Sika Finance, 2023).

Figure 1 : Situation géographique de la commune du Plateau dans le District autonome d'Abidjan

1-2-MATÉRIEL DE L'ÉTUDE

Plusieurs logiciels et outils ont été utilisés dans le cadre de cet article, ce sont :
- Le logiciel de cartographie numérique ArcGIS 10.2 : il a servi à reproduire la cartographie du Plateau, la zone d'étude ;
- le logiciel Excel a été appelé pour la réalisation des graphiques ;
- le logiciel Word utilisé pour la réalisation des tableaux de contingence et de synthèse.

 ISSN 1817-5589

1-3-DONNÉES COLLECTÉES

Les données collectées pour l'atteinte des objectifs assignés à cette étude sont les suivantes :
-Les données cartographiques : base de données géoréférencées de la commune du Plateau issue de l'Institut National de la Statistique (INS) ;
-Les données financières : l'évolution du budget municipal entre 2019 et 2023 ;
-Les données liées aux opérations de développement : statistiques des programmes triennaux 2019-2021 ; 2019-2022 et 2021-2023.

1-4-LES TECHNIQUES MÉTHODOLOGIQUES

La méthode déployée dans le cadre de cette étude s'articule autour du triptyque recherche documentaire, entretiens et enquête par questionnaire.

D'abord, la recherche documentaire a permis de circonscrire les contours du sujet à travers la consultation d'ouvrages. De façon spécifique, elle a permis d'apprécier et de mieux appréhender la croissance des communes, les investissements municipaux et la gestion des communes de façon générale et en particulier de celle du Plateau. Ensuite, les entretiens ont permis la collecte des informations sur l'origine du nom de la commune, sur les priorités en matière d'investissements municipaux et sur les composantes de l'approche de développement déployée par le Conseil Municipal. Enfin, l'enquête par questionnaire a permis d'identifier les besoins et les aspirations des populations locales regroupées au sein des Comités de Développement des Quartiers (CDQ) et du Conseil Consultatif Citoyen (CCC) ; des visiteurs et travailleurs quotidiens en matière d'investissements municipaux afin de déterminer leur niveau d'implication dans la gestion des affaires locales. De même, l'enquête par questionnaire a permis d'identifier le mécanisme de financement des investissements municipaux. L'enquête guidée par questionnaire, fondée sur la méthode de choix raisonné a permis d'enquêter tous les dix-huit (18) Présidents des Comités de Développement des Quartiers (CDQ) de même que les cinquante-cinq (55) membres du Conseil Consultatif Citoyen (CCC) au regard de leur effectif relativement faible. Toutefois, au niveau des visiteurs et travailleurs quotidiens de la commune, l'échantillon a été déterminé à partir du 1/10000 de l'effectif réel au regard de son importance et l'insuffisance des moyens humains et matériels mobilisés pour cette étude. Au total, l'enquête guidée par questionnaire a porté sur deux-cent-vingt-trois (223) personnes. Le tableau I ci-dessous fait le récapitulatif de l'échantillonnage retenu selon la catégorisation effectuée.

Tableau I : Répartition des populations cibles enquêtées au Plateau

Cible	Effectif de base	Effectif enquêté
Comité de Développement des Quartiers (CDQ)	18	18
Membres du Conseil Consultatif Citoyen (CCC)	55	55
Visiteurs et travailleurs de la commune du Plateau	1.500.000	150
Total	**1.500.073**	**223**

Source : Mairie du Plateau, 2023

2- Les résultats commentés de l'étude

La combinaison de toutes ces techniques a permis de dégager des résultats qui s'articulent autour de deux axes majeurs : l'inventaire des investissements municipaux et les transformations socioéconomiques, environnementales et spatiales engendrées par ces investissements.

2-1- INVENTAIRE DES INVESTISSEMENTS MUNICIPAUX

Entre mars 2019 et août 2023, le Conseil Municipal a réalisé au total soixante et onze (71) opérations de développement dont trente-quatre (34) dans le développement citoyen, vingt et un (21) dans le développement écologique et seize (16) dans le développement économique communal. Spécifiquement, selon les sous-secteurs, on a enregistré les opérations de développement suivantes : onze (11) dans la gestion de l'environnement, dix (10) dans la modernisation de l'administration, huit (08) dans le social et la sécurité, six (06) dans les travaux publics et la gestion de l'environnement, quatre (04) dans l'éducation, la santé et la formation et l'emploi et enfin cinq (05) dans la mobilité douce et l'embellissement (cf. tableau II).

Tableau II : Synthèse des opérations de développement réalisées par le Conseil Municipal par secteur et sous-secteur stratégiques de développement

Secteur stratégique de développement	Sous-secteur stratégique de développement	Effectif des opérations de développement	Effectif total des opérations de développement	Période
Développement humain	Social	08	71	Mars 2019 -juillet 2023
	Education	04		
	Santé	04		
	Sécurité	08		
	Modernisation de l'administration	10		
	Total	34		
Développement écologique	Mobilité douce	05		
	Embellissement	05		
	Gestion de l'environnement	11		
	Total	21		
Développement économique	Travaux publics	06		
	Création d'espaces de loisir et de sport	06		
	Formation et emploi	04		
	Total	16		
Total général des opérations de développement				

Source : Mairie du Plateau (2019 et 2020)

Les opérations de développement contenues dans le tableau 2 sont chiffrées à hauteur de 17 102 691 000 de FCFA (Mairie du Plateau/Programme triennal 2019-2021 ; 2019-2022 et 2021 - 2023). Les investissements ont été répartis selon les trois secteurs majeurs de la vision Eco^{2}citoyenne : 48 % dans le développement citoyen, 40 % dans le développement économique et 12 % dans le développement écologique (cf. figure 2).

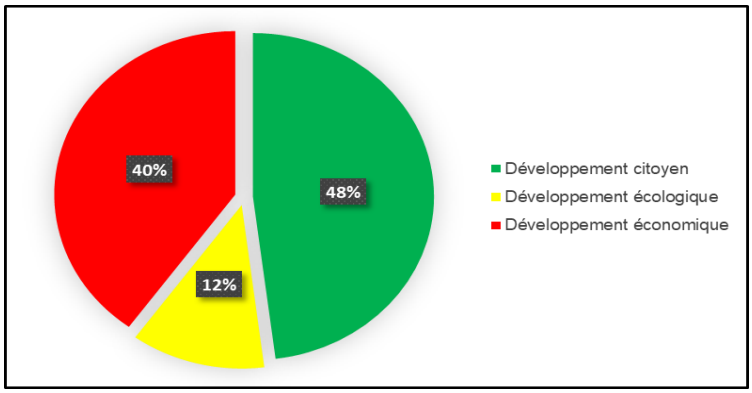

Figure 2 : Proportion des investissements selon les trois secteurs de la vision Eco^{2}citoyenne
Source : Mairie du Plateau/Programme triennal (2019-2021 ; 2019-2022 et 2021 - 2023)

Par ailleurs, qu'en est-il des transformations socioéconomiques, environnementales et spatiales engendrées par ces investissements ?

 ISSN 1817-5589

2-2- LES TRANSFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SPATIALES ENGENDRÉES PAR LES INVESTISSEMENTS MUNICIPAUX ENTRE 2019 ET 2023

2-2-1-Les transformations socioéconomiques

Les transformations sur le plan socioéconomique concernent la rapidité des services municipaux, la création de nombreux emplois, l'amélioration des conditions d'apprentissage dans les écoles maternelles et primaires de même que le financement de projet via un fonds international et la signature de conventions de partenariats.

2-2-1-1-La rapidité des services municipaux

La rapidité des services municipaux est à mettre à l'actif de la digitalisation des services municipaux. Cette digitalisation est issue d'un pan de la vision ***« Eco²citoyenne »***, à savoir, le « *Plateau Smart City* » qui désigne « *Plateau ville intelligente* ». En effet, une ville intelligente est une zone urbaine qui utilise différents capteurs électroniques de collecte de données pour fournir des informations permettant la gestion efficace des ressources et des actifs. Cela comprend des données collectées auprès des citoyens, des dispositifs mécaniques, des actifs, traités et analysés pour surveiller et gérer les systèmes de circulation et de transport, les réseaux d'approvisionnement d'eau, la gestion des déchets, les systèmes d'information, les écoles, les bibliothèques, les hôpitaux… In fine, le concept de « ville intelligente » vise à optimiser l'efficacité des opérations et des services urbains. Les investissements municipaux dans le domaine de la « 'Smart City » ou « ville intelligente » ont permis de digitaliser l'état civil et de mettre en place le projet « 'Plateau Access ». L'état civil digitalisé a permis de réduire considérablement la durée d'établissement des documents d'état civil et d'autres actes administratifs. Cela a été rendu possible par la dématérialisation des documents administratifs, la déclaration des naissances de façon simplifiée, l'établissement des documents administratifs en vingt (20) minutes, la légalisation et la certification des documents en trente (30) minutes, alors qu'avant cette innovation, on mettait des heures voire des jours pour obtenir un document administratif. Quant au projet « Plateau Access », il a permis de dématérialiser les transactions financières par le biais d'une carte prépayée en partenariat avec Visa et des établissements bancaires (Orabank, Orange Bank Africa…) qui donne accès à des remises allant de 3 à 10 % dans les commerces partenaires.

2-2-1-2-La création de nombreux emplois

La politique de développement local vise à créer un environnement participatif qui renforce les capacités des institutions locales pour la mise en place d'interventions socialement inclusives et pourvoyeuses d'emplois. La problématique de la création d'emplois est donc un pilier important du développement local. En effet, l'accès à l'emploi favorise l'inclusion et est la voie la plus sûre pour avoir des revenus stables, constituer une épargne et sortir de la pauvreté. Au niveau de la commune du Plateau, cette nécessité a été perçue par le Conseil Municipal qui a créé spécialement une direction responsable de l'employabilité des populations locales de même que de la réduction considérable du taux de chômage sur l'étendue du territoire communal. Il s'agit de la Direction du Développement Local (DDL). Ainsi, les investissements consentis par le Conseil Municipal dans le domaine de création des emplois a permis de créer mille sept (1007) emplois en quatre ans (04) ans, dont cent un (101) « Djosseurs de Naman » (gardiens de véhicules) ; trois-cent-cinquante-quatre (354) issus des partenariats avec le secteur privé essentiellement établi sur le périmètre communal ; trois-cent-quarante-huit (348) dans l'administration de la Mairie et deux cent quatre (204) contractuels pour le compte de la Mairie (cf. figure 3).

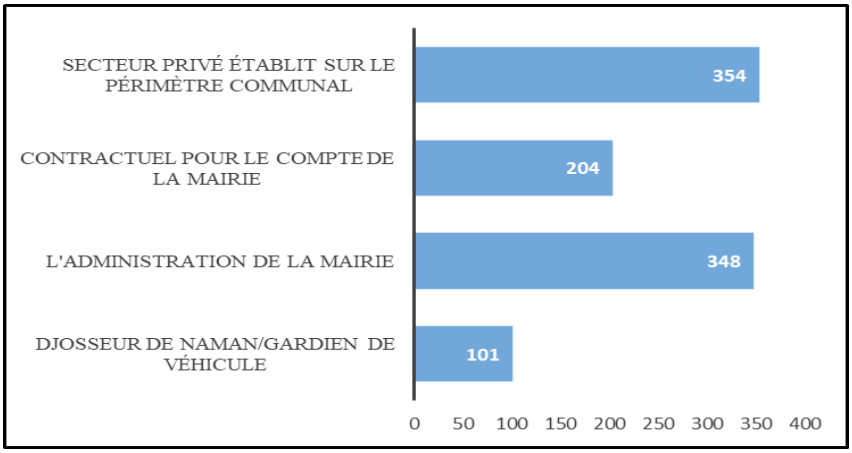

Figure 3 : Répartition des emplois créés par le Conseil Municipal du Plateau selon les secteurs d'activité (Source : Nos travaux, 2023)

Aussi, faut-il ajouter la création d'un fonds destiné à l'insertion socioéconomique des jeunes et femmes de la Commune du Plateau. C'est un mécanisme de financement de projets qui a été mis en place pour les jeunes et les femmes de la Commune, avec un fonds de garantie de la Mairie de trois cent dix millions (310 000 000) de FCFA logé dans les banques partenaires (Orabank, Banque populaire, Orange Bank Africa), qui ont mis à disposition six cent vingt millions (620 000 000) de FCFA. Ce fonds a une particularité, c'est qu'il augmente de (soixante-dix millions) 70 000 000 FCFA/an. Il a permis le financement de cent treize (113) projets d'une valeur comprise entre cent mille (100 000) FCFA et cinq millions (5 000 000) de FCFA. Selon la Direction du Développement Local, soixante-dix-neuf (79) autres projets sont en attente de financement.

2-2-1-3-L'amélioration des conditions d'apprentissage dans les écoles maternelles et primaires

L'éducation est la base du développement de toute société, car elle est garante de la cohésion sociale, un instrument du développement humain, une condition du développement économique, un puissant moyen pour lutter contre la pauvreté, par l'insertion dans le tissu socioéconomique local et par l'accès à un emploi. De plus, les investissements dans le domaine éducatif relèvent des prérogatives des Mairies (maternelle, primaire et secondaire, premier cycle). Sur cette base, les investissements du Conseil Municipal enregistrés ont contribué à améliorer les conditions de travail des apprenants de trois (3) écoles maternelles (RAN, Camp Gallieni et la maternelle Municipale) et primaires publiques (Gallieni, EPP Emmanuel DIOULO et Amon d'Aby) par leur réhabilitation et équipement *(cf. planche photo 1)*.

 ISSN 1817-5589

Planche photo 1 : Vue des équipements éducatifs réhabilités au Plateau

(Source : Direction de la Communication et des Relations Extérieures/Mairie du Plateau.)

« Cette planche met en exergue la rénovation et la réhabilitation en équipements d'une salle de l'école Amon d'Aby ».

2-2-1-4 - Signature de conventions de partenariats et financement de projet via un fonds international

La mise en place de la politique de développement communal du Plateau nécessite d'importants moyens financiers et des partenariats stratégiques tant sur le plan national qu'international. Ainsi, en 2021, la Mairie du Plateau a signé un partenariat avec *DASSAULT SYSTEMES* [1] (cf. photo 1) pour l'acquisition du « jumeau numérique », un système de technologie innovant qui permet d'avoir une idée assez claire sur le futur de la commune du Plateau (jusqu'en 2050 par exemple).

Photo 1 : Rencontre d'officialisation de l'accord de partenariat en la Mairie du Plateau et le Représentant de Dassault Systèmes
(Source : Direction de la Communication et des Relations Extérieures/Mairie du Plateau, 2021)

Ce système a la capacité de faire ressortir les réalisations prioritaires dans une logique de développement durable. Ce partenariat a été possible grâce à l'intégration de la Mairie du Plateau au *GBD INNOVATION* [2] (le Club des Centres Affaires du Monde) en 2021 sous le

[1] Un éditeur de logiciel spécialisé dans la conception 3D, le maquettisme numérique 3D et les solutions pour la gestion du cycle de vie d'un produit.
[2] C'est une Association bénévole située à Courbevoie en France. Elle constitue un écosystème qui vise à rassembler un large éventail d'acteurs qui contribuent à l'attractivité des quartiers d'affaires mondiaux.

parrainage de *Paris La Défense*[3]. Grâce à cette intégration, la Mairie du Plateau a signé un autre partenariat avec ECLATEC, une entreprise française spécialisée dans la fabrication de lampadaires connectés. Il est important d'ajouter que d'autres grands groupes internationaux tels que RIMCO MOTOR (automobile) et GROUPE ACCOR (hôtellerie et numérique) sont en partenariat avec le Conseil Municipal.

En dehors des partenariats internationaux, le Conseil Municipal a noué d'autres partenariats sur le plan local. Au nombre de ces partenaires nationaux figurent l'agence de notation financière (Bloomfield Investment) et le Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD).

Le partenariat avec Bloomfield Investment a permis de réaliser la notation financière de la Mairie du Plateau. Ainsi, après un long processus d'étude et d'analyse du fonctionnement de la Mairie, de ses services communaux et des projets mis en place, la structure de notation financière sus-indiquée a attribué la note BBB+ à la Mairie du Plateau. Cette note est une catégorie d'investissement représentant un risque modéré. Par ailleurs, quelle est l'utilité de soumettre la Mairie du Plateau à la notation financière ? Le fait d'être soumis à la notation financière offre aux potentiels investisseurs et partenaires un gage de bonne gouvernance de la Mairie du Plateau. En fournissant des informations et des analyses de solvabilité sur une base comptable, la notation financière facilite l'accès des émetteurs aux marchés financiers. Grâce à la note BBB+, la Mairie du Plateau est désormais reconnue solvable et ce nouvel atout lui permet de lever des capitaux sur les marchés internationaux, de nouer des partenariats stratégiques visant à financer ses projets de développement. Les investigations menées au sein de la Direction Générale de Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité ont révélé que cette démarche initiée par les autorités municipales de la commune du Plateau est historique dans l'arène des collectivités territoriales de la Côte d'Ivoire. Grâce à la note BBB+, la Mairie du Plateau a été élue au Fonds du Ministère de l'Economie et des Finances de France (FASEP). C'est un fonds mis à la disposition des entreprises privées françaises pour le financement des projets de développement en Afrique. Ce fonds a permis à la Mairie du Plateau d'obtenir un financement de huit cents millions (800 000 000) de FCFA. Ledit financement a permis de lancer le projet d'extension du réseau électrique communal. À cet effet, il a été procédé à l'inauguration du premier lampadaire connecté de la commune du Plateau le vendredi 28 juillet 2023 (voir photo 2). Selon les autorités municipales, il sera étendu à toute la commune du Plateau sur le long terme afin d'améliorer l'accès à l'électricité sur l'échiquier communal.

Photo 2 : Cérémonie d'inauguration du premier lampadaire solaire connecté
(Source : Direction de la Communication et des Relations Extérieures/Mairie du Plateau, juillet 2023)

[3] Quartier à cheval sur plusieurs villes des Hauts-de-Seine, c'est également un quartier d'affaires, le premier d'Europe et le quatrième du monde.

ISSN 1817-5589

Quant au partenariat avec le BNTED, il a permis la réalisation de plusieurs études techniques préalables à l'aménagement du territoire communal (étude topographique, travaux architecturaux…).

2-2-2-Les transformations environnementales

Au niveau environnemental, les transformations recensées sont relatives au début d'une transition écologique et à l'amélioration du cadre de vie communal.

2-2-2-1-Début de la transition écologique

Dès son installation en mars 2019, l'actuel Conseil Municipal a fait du développement durable l'une des pierres angulaires de sa politique de développement communal. L'un des points forts de cette volonté politique, c'est le démarrage prochain d'un système de transport vert ou transport écologique, constitué de dix (10) bus électriques, cinq (5) voitures électriques, cent (100) vélos électriques… *(cf. planche photo 2)*.

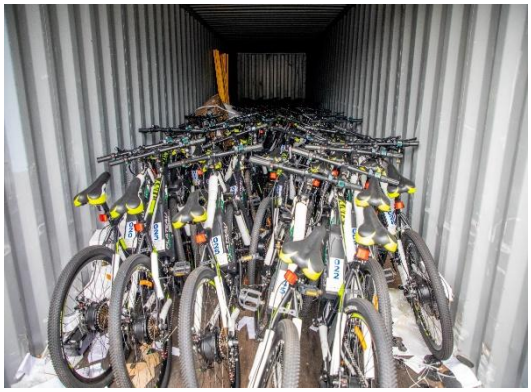

Planche photo 2 : Vue de quelques équipements écologiques du Plateau
(Prise de vue : Auteur 1, Juillet 2023)

« A l'image de ces équipements roulants, la commune du Plateau s'est dotée pour l'essentiel de la navette électrique constituée de bus électriques, de voitures smart noires, auto libre rouge-noir ».

Pour le fonctionnement efficient de cette navette électrique, le Conseil Municipal a aménagé trois (3) stations de covoiturage (la première à la gare Sud, près du pont FHB ; la deuxième à la rue A3, près des quarante logements, et la troisième est à la rue Toussaint Louverture, près de la cité policière), des pistes cyclables et installé dix (10) bornes de stations solaires pour vélo. Ce système de transport vert sera accessible gratuitement aux populations communales, aux étudiants et au personnel de la Mairie. Il constituera une source de création d'emplois (chauffeur, gestionnaire de trafic, logisticien…) et permettra d'augmenter de façon substantielle le pouvoir d'achat des usagers. Au niveau de la préservation de l'environnement, cette dynamique nouvelle contribuera à la réduction de l'empreinte carbone sur le périmètre communal, à la mise en place de l'écomobilité ou transport durable. C'est donc un grand pas effectué dans le sens de la transition écologique.

2-2-2-L'amélioration du cadre de vie communal

La commune du Plateau n'a ménagé aucun effort en ce qui concerne l'amélioration de son cadre de vie pour le bien-être des populations locales et celui des milliers de visiteurs (1 500 000 personnes/jour) (Task Force Ville Durable Côte d'Ivoire, 2021). Cela a été possible grâce aux investissements effectués pour l'aménagement des espaces verts et de détente.

Au nombre des espaces verts et de détente figurent l'espace Dominique OUATTARA ; le Nelson MANDELA « Peace Parc » ; les jardins des premières dames à Chardy ; les aires de jeu d'enfants du bord lagunaire qui sont en finition et les entrées du Plateau à la montée du pont Carena ainsi qu'à l'entrée de Chardy, après la station Shell (voir planche photo 3).

Planche photo 3 : Vue de l'espace vert de la fontaine du Chardy et de l'espace de détente sous le pont du Chardy
(Source : Direction de la Communication et des Relations Extérieures/Mairie du Plateau, 2022)

« A l'instar de l'espace vert de la fontaine du Chardy (A) et l'espace de détente situé sous le pont du Chardy (B), plusieurs espaces verts et de détentes ont été aménagés dans la commune du Plateau dans l'optique d'améliorer les conditions et cadres de vie des populations résidantes et des visiteurs. »

En effet, tous ces espaces verts et aires de détente sus-cités offrent des approches innovantes pour l'amélioration de la qualité de l'environnement urbain du Plateau, renforcent la résilience locale et font la promotion des modes de vie durables, améliorent à la fois la santé et le bien-être des populations locales et les visiteurs journaliers. En dehors de ces impacts positifs, les espaces et aires de détente de la commune du Plateau sont des éléments importants qui peuvent contribuer à assurer que les résidents et visiteurs du Plateau aient des possibilités adéquates d'exposition à la nature ; la biodiversité communale est préservée et protégée ; les risques environnementaux tels que la pollution de l'air ou le bruit sont réduits ; les impacts des phénomènes météorologiques extrêmes (vagues de chaleur, précipitations extrêmes…) sont atténués ; la qualité de la vie au Plateau est améliorée, de même que la santé et le bien-être des résidents sont améliorés.

2-2-3-Les transformations spatiales

Au niveau spatial, les investissements municipaux ont permis d'accroître le nombre des baies de stationnement de véhicules et le pavage des espaces.

2-2-3-1-Accroissement des baies de stationnement des véhicules

Selon les autorités municipales, la commune du Plateau fait face à une congestion du trafic routier, surtout aux heures de pointe. Aussi faut-il ajouter les stationnements anarchiques auxquels la commune a fait face il y a environ cinq ans. Pour faire face à ces problématiques citées plus haut, le Conseil Municipal a lancé un projet d'aménagement de baies de

 ISSN 1817-5589

stationnement de véhicules. Les stationnements de véhicules dans ces espaces aménagés sont payants. Ce volet est géré par la régie des finances de la Mairie. D'après les statistiques des autorités municipales, il y a à ce jour plus de trois mille trois cents (3300) places de stationnements, sans compter celles du Noom hôtel (cf. planche photo 3).

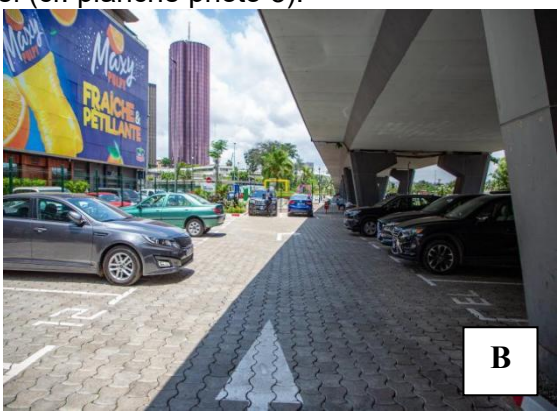

Planche photo 3 : Vue de quelques espaces de stationnement aménagés
(Prise de vue : Auteur 2, Août 2023)

« A l'instar du parking sous le pont de l'avenue Chardy (A) et l'entrée du Noom hôtel et le pont Chardy (B), plusieurs espaces de stationnement ont été aménagés dans la commune du Plateau pour pallier aux désagréments constatés. »

À ces espaces de stationnement s'ajoutent également les silos de parkings (parking en hauteur) dont la construction est en cours. À travers ce projet de grande envergure, l'actuelle équipe municipale ambitionne de réorganiser le système de stationnement de véhicules au Plateau. Les investigations menées auprès des autorités responsables de la gestion de ces projets de stationnement ont révélé que, dans un futur proche, la gestion des stationnements sera digitalisée (e-stationnement/e-parking). Ainsi, pour accéder à un espace de stationnement au Plateau, il faudra disposer d'une application mobile. Ladite application mobile facilitera le paiement en ligne du stationnement et indiquera la place de stationnement la plus proche de la situation géographique du demandeur. Le projet e-parking du Plateau est en adéquation parfaite avec le volet Smart City de l'équipe municipale, mais également est une réponse intelligente à la problématique de stationnement, qui, en plus de créer des emplois et de régler la question de la fluidité routière, assurera la sécurité des véhicules et des usagers.

2-2-3-2-Pavage des espaces

Le pavage des espaces de la commune du Plateau est également le fruit des investissements municipaux opérés. Il offre une surface lisse pour le stationnement. De plus, son entretien est facile, son coût faible, son installation rapide, sa durabilité assurée et vérifiée. Ce pavage améliore l'esthétique, demeure flexible, très écologique et sécurisant. En d'autres termes, le pavage des trottoirs a contribué à l'embellissement de la commune du Plateau. La planche photo 3 ci-dessus est une illustration parfaite.

Conclusion

Entre mars 2019 et juillet 2023, le Conseil Municipal a réalisé au total soixante et onze (71) opérations de développement dont trente-quatre (34) dans le développement citoyen, vingt et un (21) dans le développement écologique, et seize (16) dans le développement économique communal, d'un coût global de dix-sept milliards cent deux millions six cent quatre-vingt-onze

mille (17 102 691 000) FCFA. Ces investissements ont engendré des transformations socioéconomiques, environnementales et spatiales qui concourent à redynamiser l'essor de la commune du Plateau.

Références bibliographiques

ADOMON Athanase Abodou (2015). *Bilan de la politique de décentralisation en Côte d'Ivoire : Cas des communes d'Alépé, de Taabo et de Yopougon*, Thèse unique de géographie, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Institut de Géographie Tropicale, 343 p.

ATTA Koffi (2001). Décentralisation et Développement local, Fascicule pour cours magistraux, Université d'Abidjan Cocody, GRES, IGT, 24 p.

DECRET N° 82-1082 du 24 novembre 1982 fixant les règles de programmation et de budgétisation des communes, ainsi que la nomenclature budgétaire et comptable

DÉCRET N° 81-237 du 15 avril 1981 déterminant les modalités transitoires de préparation et d'exécution du budget des communes pour l'exercice 1981.

DÉCRET N° 81-240 du 15 avril 1981 déterminant les modalités transitoires de préparation et d'exécution du budget de la ville d'Abidjan et des communes qui la composent.

EVIN-LECLERC A. (2017). Stratégies et sources de financement de la dépense locale d'investissement, *gestion et finances publiques*, pp. 70-73.

GOGBE Téré (2010). *Décentralisation, urbanisation et développement dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire : Le Zanzan*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Cocody-Abidjan, IGT, 837 p.

LOI N° 81-1129 du 30 décembre 1981 portant sur le régime financier des communes et de la ville d'Abidjan.

LOI N° 81-1130 du 30 décembre 1981 portant sur le régime fiscal des communes et de la ville d'Abidjan

LOI N° 78-07 du 9 janvier 1978, portant institution des communes de plein exercice en Côte d'Ivoire

Mairie du Plateau (2019). Programme triennal (2019-2021), 321 p.

Mairie du Plateau (2020). Programme triennal (2020-2021-2022), 407 p.

Mouvement des entreprises de France Internationale (2021). Task Force Ville Durable Côte d'Ivoire, 1 p.

PNUD (2019). Rapport annuel, 20 p.

RAPPORT BRUNDTLAND (1987). Our Common Future, 400 p.

SIKA FINANCE (2023). Côte d'Ivoire : Ces communes qui génèrent le plus de richesse dans l'économie, 2 p.

SOUMAHORO M. (2015). Construction, reconstruction territoriale et décentralisation en Côte d'Ivoire (2002-2009), *Espaces et sociétés* 2015/1 (n° 160-161), pp. 51-66

 ISSN 1817-5589